



TARIFICATION ACTIVITE GESTION LOCATIVE

2026

HONORAIRES

Honoraires de gestion : **5% H.T. sur les encaissements**

Rédition des comptes : **mensuelle**

Document Aide à la Déclaration des loyers

HONORAIRES PARTICULIERS

En cas de location ou de relocation

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi N° 89-462 du 6 juillet 1989 :

- A la charge du locataire
 - honoraires visite, constitution de dossier et rédaction du bail : **limité à 10 € TTC / m²**
 - honoraires de réalisation de l'état des lieux : **limité à 3 € TTC / m²**

- A la charge du propriétaire
 - honoraires d'entremise et de négociation : **100 €**
 - honoraires visite, constitution de dossier et rédaction du bail : **limité à 10 € TTC / m²**
 - honoraires de réalisation de l'état des lieux : **limité à 3 € TTC / m²**

Pour les autres baux :sauf locaux commerciaux

- A la charge du locataire : **1 mois de loyer hors charges**
- A la charge du propriétaire : **1 mois de loyer hors charges**

Feront l'objet d'une rémunération suivant barème du mandataire les prestations suivantes

Montage et suivi des dossiers administratifs et techniques	150,00 € TTC
Sinistres	A la vacation
Recouvrement des impayés et procédures diverses	
- Remise dossier à l'huissier	52,00 € TTC
- Remise dossier à l'avocat	87,00 € TTC
Frais de correspondance	25,00 € TTC
Réception et suivi des levées des réservces	A la vacation
Frais de clôture de dossier	150,00 € TTC
Etat des lieux de sortie	8€ TTC/m ²
Si appartement ou maison meublé et inventaire fourni	150,00 € TTC
Si appartement ou maison meublé et inventaire non fourni	220,00 € TTC
Documents aide à la déclaration d'impôts fonciers	offert
Aide à remplir votre déclaration d'impôts	150,00 € TTC
Assistance AG	250,00 € TTC
Suivi du dossier	A la vacation

Coût de la vacation : 75,00 € TTC à la charge du mandant.

ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS IMPAYES

3.50 % TTC des sommes quittancées - Garantie : GALIAN

3.50 % TTC des sommes quittancées - ZELOK